

Groupe majoritaire

Une nouvelle période pour votre Lettre des groupes

Chères Alésiennes, chers Alésiens,

Après un été ensoleillé qui a animé nos places, nos rues et nos soirées, voici venu le temps de reprendre le fil de notre Lettre des groupes.

Conformément aux dispositions du code électoral, la communication municipale évolue afin de garantir la neutralité et l'équité entre les différentes expressions politiques.

En pratique, cela signifie que nous ne commenterons plus, comme à l'accoutumée, les réalisations municipales. Nous faisons le choix de réserver cet espace à la mise en valeur des grands rendez-vous de la vie locale et culturelle, qui rassemblent l'ensemble des habitants.

Parmi les prochains événements qui rythmeront la vie alésienne :

- La 13^e Semaine cévenole, du 29 septembre au 5 octobre 2025 ;
- La prochaine réunion de quartier se tiendra le 30 octobre 2025 au Rieu ;
- Le Salon du MIAM, du 14 au 17 novembre 2025 ;
- Les festivités de fin d'année, qui accompagnent traditionnellement le mois de décembre.

Ainsi, nous continuerons de faire vivre ce bulletin dans un esprit de neutralité et de respect du débat démocratique.

Merci de votre compréhension et rendez-vous très prochainement pour partager ces temps forts de la vie alésienne.

Avec tout notre attachement à l'intérêt général,

Le groupe majoritaire

Liste "Le Printemps Alésien"

Lettre d'expression municipale Septembre 2025

L'été est maintenant fini, les températures sont devenues supportables mais 31 jours de canicule en juin et juillet puis août nous alertent sur les conséquences du réchauffement climatique pour les habitants de notre ville.

Alès est dans le « top 3 » des villes où la chaleur va le plus augmenter dans les années qui viennent. Il est donc plus que temps de prendre en compte cette réalité qui impacte la qualité de vie et la santé des habitants, surtout des plus fragiles.

Bien sûr la cause majeure du réchauffement est l'augmentation générale des émissions de gaz à effets de serre principalement dues aux transports et aux énergies. Il appartient aux responsables des principaux pays émetteurs d'agir pour réduire au maximum ces émissions. Malheureusement les intérêts économiques à court terme des industriels et autres multinationales prévalent sur la qualité de vie et l'avenir même de nos enfants.

À Alès ce réchauffement n'a pas été mesuré ces dernières années dans son ampleur et sa complexité. Il est aggravé par l'insuffisance d'aménagements cohérents sur l'ensemble de la ville. Un exemple : les pots fleuris répartis en centre-ville, s'ils sont agréables à voir, n'ont aucune efficacité contre la chaleur.

Les nombreux « îlots de chaleur urbains » existants ont conduit la Mission Régionale d'Autorité Environnementale à estimer déjà en 2021 « que le Plan Local d'Urbanisme ne s'est pas suffisamment approprié l'adaptation au changement climatique et notamment la lutte contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain ». Cette appréciation est aujourd'hui encore d'actualité.

Et que dire de la situation des quartiers où la végétation est quasi inexistante au pied des bâtiments et où les habitants sont soumis à une accumulation extrême de chaleur ?

Les labels et appellations pompeuses comme la « rue-jardin » ne peuvent pas masquer l'absence d'action et de vision à long terme des élus majoritaires face au changement climatique et aux enjeux écologiques.

Bien des villes agissent avec des initiatives qui ont prouvé leur efficacité. La plantation dense d'arbres, notamment par la création de « forêts urbaines », la désimperméabilisation des sols où l'eau peut s'infiltrer,

l'ombrage par des pergolas sont des moyens réels d'agir pour le bien-être de tous. Il est prouvé qu'une surface arborée a une différence de plus de 5°C par rapport à la même surface bétonnée.

Il est plus que temps qu'Alès sorte de l'auto-satisfaction et prenne en compte ces exemples pour agir.

Quant aux bâtiments publics des mesures s'imposent. C'est le cas de manière urgente dans les écoles où la température est montée à 30°C lors de la canicule de juin dernier.

La réaction du maire par la distribution d'eau et le passage régulier d'élus ne constituent aucune protection pour les enfants, enseignants et personnels éducatifs. La priorité doit être mise avant tout sur la prévention par les aménagements des espaces extérieurs, l'isolation et les moyens de ventilation. L'installation de climatisation n'est une solution qui n'est souhaitable qu'en dernier recours quand on en connaît le coût énergétique et le renvoi de chaleur à l'extérieur.

Beaucoup de logements du parc privé ancien nécessitent des rénovations aussi bien par rapport à la chaleur qu'au froid sous peine d'être inhabitables et évoluer vers une dégradation définitive. En centre-ville la multiplication des immeubles qui font l'objet d'arrêtés de péril rend évidente cette dégradation collective. Prendre en compte ces réalités est une urgence.

*Le Printemps Alésien : Naïma GUERNINE, Béatrice LADRANGE,
Paul PLANQUE, Jean-Michel SUAU
contact@leprintempsalesien.fr*

Liste "Les Alésiens d'abord"

Texte non parvenu